



# **La « Maîtrise de la violence » à la lumière de FOCH**



**CHEF DE BATAILLON BILLAUDEL**

**DIVISION D  
GROUPE 4**

## FICHE DE PRESENTATION

**1 / LA « MAITRISE DE LA VIOLENCE » A LA LUMIERE DE FOCH**

**2 / CHEF DE BATAILLON (Terre) HENRY BILLAUDEL (France)**

**3 / 15 MARS 2000**

**4 / DIVISION D**

**5 / MEMOIRE DE STRATEGIE**

**6 / Ce mémoire vise à montrer qu'il est devenu impératif d'anticiper pour « survivre dans la paix ».**

En effet, dans le nouveau contexte de maîtrise de la violence qui caractérise l'engagement de nos forces armées, le «savoir» doit être développé et mis au service à la fois du « vouloir » et du « pouvoir ».

Cela permettra de redonner au stratège la possibilité de prévoir, et d'articuler son raisonnement autour des trois pivots de la prise de décision que sont la concentration des efforts, la liberté d'action et l'économie des forces.

**7 / MOTS CLES :**

MAITRISE DE LA VIOLENCE

PRINCIPES DE LA GUERRE

PREVENTION

# TABLE DES MATIERES

## **INTRODUCTION**

### **1 - UNE NOUVELLE OPTION STRATEGIQUE : LA MAITRISE DE LA VIOLENCE**

11 - Un nouveau contexte

12 - Comment parvenir à la paix à partir de la guerre ?

13 - Une réponse insuffisante : absence de stratégie ou erreur de diagnostic ?

### **2 - LA MAITRISE DE LA VIOLENCE AU FILTRE DES PRINCIPES DE LA GUERRE**

21 – Principes et décision

22 - Concentration des efforts : vouloir

23 - Liberté d'action : pouvoir

24 - Economie des forces : savoir

### **3 - NECESSITE DE DISPOSER D'UNE STRATEGIE DE PREVENTION EFFICACE**

31 - Savoir tirer les enseignements

32 - Développer la vigilance

33 - Penser l'action

34 - Mettre en œuvre

## **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

*« Les relations internationales, la guerre et la paix doivent être repensées autrement que sous une forme bilatérale. La meilleure analyse de la complexité des risques et des évolutions est nécessaire pour assurer notre sécurité et notre influence. »*

Alain RICHARD

Depuis la fin de la guerre froide, les pays occidentaux engagent régulièrement leurs forces militaires dans des opérations visant à préserver ou à rétablir la stabilité. Dans un tel cadre, il s'agit en général de prévenir, contrôler, contenir l'escalade de la violence, sans jamais s'attaquer directement à la puissance de l'adversaire, voire sans même qu'un adversaire soit clairement désigné. Ainsi, les unités rencontrent de nombreuses difficultés pour mettre en œuvre cette nouvelle option stratégique, et sont régulièrement confrontées au dilemme de l'emploi ou du non - emploi de la force.

C'est pourquoi, dans le nouveau et difficile contexte de maîtrise de la violence, il paraît intéressant de s'interroger sur la nature de cette nouvelle option stratégique afin de cerner les raisons qui rendent aujourd'hui sa mise en œuvre si délicate. Pourquoi est-il si difficile de parvenir à la paix à partir de la guerre ?

**En réalité, il semble que le nouveau contexte ne facilite pas la prise de décision car les moyens de vouloir ensemble se désagrègent et les moyens de pouvoir sont de plus en plus contraints. Seuls les moyens de savoir se développent de manière permanente et significative.**

**De ce fait, dans le nouveau contexte de l'arrêt de la guerre par l'action, le « savoir » doit être développé et mis au service à la fois du « vouloir » et du « pouvoir ».**

**Cela permettra de redonner au stratège la possibilité de raisonner un problème autour des trois pivots de la prise de décision que sont la concentration des efforts, la liberté d'action, et l'économie des forces.**

Après avoir mis en exergue quelques caractéristiques essentielles de l'option stratégique qui nous préoccupe et soulevé les difficultés de sa mise en œuvre dans une première partie, les principes de la guerre serviront très logiquement de base à notre réflexion. Ils guideront donc notre cheminement et seront logiquement confrontés dans une deuxième partie aux différents aspects de la maîtrise de la violence. Dans une troisième partie, nous essaierons de montrer que l'anticipation est aujourd'hui devenue essentielle. Elle doit permettre de redonner au décideur un outil de travail adapté à la nouvelle donne stratégique, afin de prendre en compte les risques nombreux et multiformes qui nous entourent.

En préalable à cette étude et afin de répondre à une première et légitime interrogation, il me paraît utile de revenir quelques instants sur le terme même de stratégie. En existe-t-il une définition satisfaisante qui puisse s'adapter au nouveau contexte dans laquelle elle s'inscrit maintenant régulièrement : la maîtrise de la violence.

Il existe en effet de très nombreuses définitions de la stratégie sur lesquelles il n'est pas nécessaire de revenir, mais il importe de faire un choix. Il semble que celle du Général BEAUFRE soit particulièrement séduisante dans le cadre qui nous intéresse aujourd'hui. Dans son ouvrage « introduction à la stratégie »<sup>1</sup>, il développe plusieurs idées parfaitement adaptées à la nouvelle situation.

#### Une définition particulièrement adaptée....

Pour le général BEAUFRE, « *la stratégie est l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre un conflit* ». Il s'agit de « *choisir les moyens tendant à atteindre les buts fixés par la politique* », et non « *la notion ancienne* » de « *l'art d'employer les forces militaires pour atteindre les résultats fixés par la politique* ».

Ainsi dans la dialectique des volontés qui prévaut souvent dans les nouveaux conflits, la décision est un événement d'ordre essentiellement psychologique que l'on veut produire chez l'adversaire : le but consiste avant tout et surtout à le convaincre qu'engager ou poursuivre la lutte est inutile.

Il s'agit là d'atteindre la décision en créant et en exploitant une situation entraînant une désintégration morale de l'adversaire. Celle-ci doit alors être suffisante pour lui faire accepter les conditions qu'on veut lui imposer sans même avoir à combattre.

#### Qui développe des idées novatrices....

L'auteur nous livre également plusieurs pistes de réflexion très utiles pour cadrer cette étude.

D'une part, il se place du point de vue de la **stratégie totale**, « *celle qui a pour objet de conduire les conflits violents ou insidieux, menés simultanément dans les divers domaines, politique, économique, diplomatique et militaire, donc présentant un caractère total.* ».

D'autre part, il décline la stratégie selon deux modes principaux : la stratégie directe et la **stratégie indirecte**.

La stratégie indirecte correspond parfaitement à celle mis en œuvre dans le cadre qui nous intéresse. « *Elle inspire toutes les formes de conflit qui ne recherchent pas directement la décision par l'affrontement des forces militaires mais par les procédés les moins directs, soit dans l'ordre politique ou économique, soit même dans l'ordre militaire en succédant par actions successives coupées de négociations* ».

1. Général Beaufre, introduction à la stratégie, édition 1964.

Enfin, il développe l'idée d'une **dissuasion complémentaire** à la dissuasion nucléaire classique afin de réduire, voire de supprimer la marge de liberté d'action de l'adversaire. « *Pour atteindre ce résultat de dissuasion, on dispose de deux procédés. Le premier, matériel, consiste à présenter à l'adversaire un système de forces militaires capable de faire échec aux opérations qu'il pourrait mener grâce à sa marge probable de liberté d'action.* »..... « *Le second procédé, de caractère psychologique, consiste à établir et à maintenir un risque de déclenchement des représailles si un conflit local intervenait.* »

Pour conclure, il ouvre le débat sur la nécessité d'étudier **la composante psychologique de la stratégie** « *car il est indispensable de préciser les facteurs de la psychologie des foules, des armées, des chefs, des gouvernants, de la population, de l'opinion internationale, etc....* ».

### Et qui s'inscrivent parfaitement dans le nouveau contexte.

En premier lieu, il faut noter la grande diversité des opérations, l'effacement des distinctions classiques entre les différents types de conflits, la diversité et l'évolution des missions, à la fois dans le temps et dans l'espace, dans le cadre d'une opération donnée.

En second lieu, les centres de gravité de CLAUSEWITZ et les points décisifs de JOMINI ne sont plus aussi faciles à identifier qu'auparavant.

De plus, il devient difficile de mener des actions significatives sur de tels centres de gravité sans courir le risque d'affrontements durables que les hommes politiques cherchent à éviter à tout prix.

Ainsi, la nécessité de revenir à un concept d'arrêt de la guerre par l'action constitue une évolution stratégique majeure.

En troisième lieu, l'anticipation stratégique est devenue vitale. Le concept d'emploi des forces de l'EMA est d'ailleurs parfaitement clair à ce sujet : l'anticipation stratégique « *doit permettre de détecter, d'évaluer et, si nécessaire, de traiter au plus tôt, et donc au plus bas niveau de crise, toute situation de nature à présenter un risque ou une menace. Elle repose avant tout sur une capacité d'analyse qui combine une chaîne autonome et nationale d'acquisition et de diffusion du renseignement, un réseau de solidarités et d'alliances et une panoplie des forces et de moyens prépositionnels si possible au plus près des zones potentielles de crise. Elle est confortée par un haut degré de préparation et de disponibilité des ensembles de forces constitués au sein de chaque armée* ».

Ayant ainsi défini la stratégie dont nous allons parler au fil de cette étude, et rappelé quelques idées fortes du général BEAUFRE particulièrement adaptées au nouveau contexte d'emploi des forces armées, abordons maintenant la maîtrise de la violence pour tenter de comprendre le pourquoi et le comment de cette nouvelle option stratégique.

## **I - UNE NOUVELLE OPTION STRATEGIQUE : LA MAITRISE DE LA VIOLENCE .**

Cette nouvelle option stratégique, largement développée par le général FRANCART <sup>1</sup>, a fait l'objet de nombreuses discussions, a alimenté de nombreux débats et suscite encore bien des interrogations. Pourtant, ce concept est maintenant clairement identifié par l'EMA et s'inscrit par conséquent dans la doctrine d'emploi des forces armées.

Depuis plus de dix ans, la France engage ses forces armées dans des situations conflictuelles qu'on ne peut qualifier de guerre. La situation actuelle relève dans ce domaine d'une grande complexité, et il est difficile de dresser une typologie des conflits. D'une manière très générale, le concept de conflit peut être défini comme « *toutes les situations dans lesquelles deux ou plusieurs sujets collectifs, groupes ou états, suffisamment comparables et homogènes entre eux pour entrer dans des rapports d'antagonismes réciproques, jugent être porteurs d'intérêts, de motivations, d'objectifs opposés et réciproquement incompatibles* ».

Dans les opérations qui nous concernent, il s'agit en général pour les militaires de maîtriser la violence en intervenant en tiers dans une situation de chaos où les acteurs de violence peuvent être très variés.

En somme, cela consiste à retirer aux belligérants leur liberté d'action tant matérielle que morale, sans jamais s'attaquer à la source de leur puissance.

Dans le cadre de cette nouvelle option, il paraît nécessaire de donner quelques pistes de réflexion pour tenter de mieux comprendre le contour des crises qui sont dorénavant notre lot quotidien. Ensuite nous essaierons bien sûr de voir comment l'on peut parvenir à la paix à partir de la guerre. Mais surtout nous tenterons de relever les difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs fixés dans ce type d'opérations.

### **11 - Un nouveau paysage, de nouveaux acteurs, de nouveaux moyens.**

#### 111 - Un nouveau paysage :

Les acteurs de la stratégie évoluent de nos jours dans un nouveau contexte géostratégique dont on a déjà beaucoup parlé, mais qui mérite d'être rappelé très brièvement avant de poursuivre cette étude.

Ce contexte se caractérise par la prolifération des conflits ayant une physionomie qu'on ne leur connaissait pas.

1. Loup Francart, Maîtriser la violence : une option stratégique, Economica Editions.

Jean-Christophe RUFIN, Jean-Luc BALENCIE et Arnaud de la GRANGE ont d'ailleurs recensé et dressé un panorama de cette nouvelle conflictualité.....en 2 tomes de presque 1500 pages <sup>1</sup>.

D'une part, certains principes sur lesquels se fondait l'ordre mondial sont remis en cause.

L'inviolabilité des frontières, le respect des droits de l'homme et le droit à l'autodétermination de fait, en sont les exemples les plus marquants.

Dans ce cadre d'ensemble, il apparaît clairement qu'il existe de vastes zones de conflictualité potentielles, étrangères à l'affrontement entre les deux blocs. Il existe donc de nombreuses et sérieuses situations de crise, que la communauté internationale doit affronter avec un nouvel esprit, libre du conditionnement pesant des idéologies passées.

D'autre part, il est important de noter une évolution majeure qui concerne la différence entre l'état de guerre et l'état de non-guerre. Autrefois, la guerre était déclarée, l'état de belligérance avait un début et une fin, et se déroulait d'une manière très classique. Aujourd'hui, les guerres ne sont plus déclarées. Personne n'a déclaré de guerre au Rwanda ou au Zaïre. Il y a là un flou qui rend difficile toute intervention et qui parfois occasionne des situations comme en Algérie, où personne ne qualifie officiellement de guerre ce qui s'y passe.

#### 112 - De nouveaux acteurs :

En premier lieu, il convient de rappeler la prolifération du nombre d'états et de nations au cours du siècle qui vient de s'achever. De ce fait, il y a aujourd'hui une confusion très nette qui apparaît, et les idées d'état nation, de pays et de peuple se brouillent.

Philippe Delmas en a analysé les conséquences dans son ouvrage « le Bel avenir de la guerre » <sup>2</sup>. Quarante-quatre états en 1850 sont devenus cent quatre-vingt-quatorze en 1995. Cette fragmentation croissante est la cause majeure des conflits actuels et probables dans l'avenir.

Ainsi de nombreuses parcelles du globe, édifiées pourtant en états de droit, sont dépourvues de l'expression d'une volonté nationale et donc d'une réelle capacité de choix entre les options classiques pour une politique nationale.

Dans ces conditions, la formulation d'un dessein national, point de départ du travail des stratèges civils et militaires est rendue bien difficile.

En second lieu, il devient indispensable de tenir compte des nouvelles entités politiques dont le rôle est primordial aujourd'hui. De ce fait, le travail du stratégiste est rendu difficile, voire impossible en cas d'incapacité des entités politiques à exprimer d'une voix autorisée un vrai dessein.

Par exemple, les membres de l'Union Européenne n'ont pas tous la même vision de l'union. Plusieurs livres blancs sur la défense paraissent dans différents pays de l'UEO (Allemagne, Belgique, France, G.B.) et certains insistent sur la nécessité d'un livre blanc de la défense unique, rédigé à l'échelle européenne.

1. Jean-Christophe Rufin, Jean-Luc Balencie, Arnaud de la grange, Mondes rebelles, éditions Michalon, 1996.

2. Philippe Delmas, Le bel avenir de la guerre, Gallimard, Paris, 1995.

Autre exemple au niveau régional européen, où la France a pris acte que l'OTAN reste la seule organisation internationale militairement opérationnelle. L'OTAN demeure par conséquent « *l'élément majeur de la défense collective de l'Europe* » comme l'a rappelé récemment Jacques CHIRAC. Il n'en demeure pas moins que l'objectif de la France reste de développer avec ses partenaires européens une véritable identité de sécurité et de défense commune. Cet objectif a pour but de donner à l'Union Européenne une réelle autonomie stratégique par rapport aux Etats-Unis.

En troisième lieu, il n'est plus possible de faire aujourd'hui abstraction des acteurs privés qui s'impliquent de plus en plus dans l'ensemble des conflits. A titre d'exemple nous pouvons citer la diplomatie privée, dont l'objectif est d'influencer l'issue d'un conflit ou au moins d'amener la communauté internationale à s'y intéresser.

Il convient également de tenir compte des ONG de plus en plus nombreuses et de plus en plus présentes lors de ces conflits, et dont la difficile mission est bien souvent liée à celle des différents acteurs présents.

113 - De nouveaux moyens :

Les moyens de connaissance (qui permettent au stratège de savoir) :

Le renseignement :

Le renseignement militaire ou d'intérêt militaire nécessite de disposer d'une panoplie complète et homogène pour assurer une continuité dans l'effort de renseignement.

La France dispose actuellement du satellite d'observation optique Hélios 1 et a mis en chantier Hélios 2, satellite d'observation optique et infrarouge, ayant donc une capacité d'observation nocturne. La France dispose par ailleurs d'un large éventail de moyens maritimes, aériens et terrestres, de recueil de renseignement militaire. Il n'est pas nécessaire de recenser ici l'ensemble des moyens dédiés à ce type de missions, mais il paraît nécessaire de s'intéresser de manière plus précise à la recherche du renseignement par des moyens humains (troupes pré positionnées bien sûr, mais également unités plus spécialisées).

Dans ce domaine, les nouveaux acteurs sont encore très nettement sous-employés.

Les capacités d'information et de commandement :

Le développement des systèmes d'information et de commandement dans les armées est un challenge de première importance. Les SIC, véritable épine dorsale d'une structure de commandement, rassemblent des moyens de traitement de l'information, des moyens de planification et des moyens de suivi des opérations, le tout appuyé sur des moyens de communication.

Vers 2003, les armées devraient disposer du système d'information et de commandement des armées (SICA) qui sera opérationnel d'abord dans sa composante stratégique fixe. Il sera également utilisé en projection avec une composante déployable capable d'armer un PC de forces interarmées multinationales (FIM) de taille variable.

Suivre l'évolution des technologies est dans ce domaine le véritable défi des années à venir.

Les moyens juridiques (qui facilitent la prise de décision) :

D'une part, l'ONU donne une légitimité aux opérations de maîtrise de la violence.

Au niveau mondial, La France considère que l'ONU est la seule organisation capable d'encadrer les relations internationales et, sauf cas particulier, de légitimer le recours à la force. Elle estime donc que toute intervention régionale doit être décidée par le Conseil de sécurité.

Par ailleurs, l'ONU a endossé la notion d'ingérence humanitaire lancée par la France dans les années 90, et dont l'application sur des territoires très éloignés nécessite de disposer de capacités de projection suffisantes. Faute de moyens, l'ONU ne peut s'appuyer que sur les capacités militaires nationales de ses états membres.

Dans un cadre international, la charte de l'ONU prévoit pour assurer le maintien de la paix, à la fois des mesures non coercitives (chapitre 6) et des mesures coercitives, incluant le recours à la force (chapitre 7). Le recours à l'article 7 s'est d'ailleurs multiplié depuis 1990 (Somalie, Rwanda, ex-Yougoslavie), en s'élargissant à des opérations d'assistance humanitaire.

Enfin, les militaires sont également de plus en plus liés par un « code de bonne conduite » implicite, dont le non-respect, souvent sanctionné par l'opinion publique, risque de déboucher fréquemment sur des actions en justice. Les tensions apparues avec l'institution militaire lors de l'examen par une commission parlementaire des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération turquoise au Rwanda sont révélatrices de ce nouvel état d'esprit. La création récente d'une direction juridique au sein du ministère de la défense montre bien l'intérêt que porte d'ailleurs l'institution à ce problème.

Les moyens d'intervention (qui permettent l'action) :

Dans ce nouvel environnement, le concept d'emploi des forces assigne aux forces françaises quatre fonctions stratégiques dont la prévention et la projection. Ces deux fonctions, indissociables, permettent d'estimer que la priorité pour les forces conventionnelles est aujourd'hui donnée à l'action extérieure.

Le recours à un double principe de « modularité » et de « réservoir de forces » permet à la France de posséder un outil moderne et relativement cohérent. Un outil d'intervention pour agir partout où les intérêts stratégiques ou de puissance sont menacés.

## 12 – Comment parvenir à la paix à partir de la guerre ?

Prenons le temps tout d'abord de revenir sur le principe même des crises. Comme l'écrit Michel Crozier « la crise est une opportunité qu'il faut savoir saisir »<sup>1</sup>. c'est à dire que la crise est toujours une période d'incertitude qui donne la possibilité de choisir.

Incertain et choix, telles sont les deux caractéristiques principales de toute crise.

Il s'agit de périodes troubles de tension entre deux états, intermédiaire entre la paix et la guerre, qui se caractérisent de plus en plus par des temps charnières difficiles à cerner. Le problème qui se pose alors est celui de la séquence des crises, de leur chronométrage.

Examinons quelques instants la séquence qui conduit à la paix à partir d'une guerre : il y a un certain nombre de temps.

Le premier fait place à la négociation ; il s'agit de passer du stade de guerre sans contact, ou en tout cas sans véritable discussion, au stade de la négociation.

Le deuxième temps a trait au passage de la négociation au cessez-le-feu. C'est l'étape ultérieure.

Ensuite, vient le temps du passage du cessez-le-feu à un accord de paix, puis celui du passage d'un accord de paix à la paix effective.

L'outil diplomatique classique et, en particulier, les possibilités d'action de l'ONU, sont très adaptées au passage de la situation de l'accord de paix, à celle de sa mise en place. Lorsqu'un accord de paix se dégage, comme par exemple les accords de Paris pour le Cambodge, un cadre s'instaure. On peut alors rapidement recourir à des méthodes classiques, ouvertes, c'est à dire à des opérations de maintien de la paix, telles que l'APRONUC. Lorsqu'un cessez-le-feu s'instaure et que l'on veut parvenir à un accord de paix, les outils diplomatiques classiques sont encore possibles. Ils sont encore utilisables si un cessez-le-feu est obtenu. Auparavant, avant que le cessez-le-feu soit obtenu, on plonge dans ce passage très délicat de la guerre à la négociation et de la négociation au cessez-le-feu. Il y a là véritablement quelque chose de l'ordre du « trou noir » dans la mécanique de la résolution du conflit.

Dans le nouveau contexte ainsi défini, il importe de ne pas négliger ce nouveau paysage, d'intégrer les différents acteurs dans la gestion, ou mieux, dans la prévention des conflits, et de parfaitement adapter les nouveaux moyens aux différents besoins.

Face à cela et aux nouveaux conflits très éclatés, les diplomaties classiques éprouvent des difficultés, et on constate qu'il est particulièrement délicat de maîtriser la violence.

Alors pourquoi est-ce si difficile ?

1. Michel Crozier, La crise de l'intelligence, interéditions, Paris, 1995

### **13 - Une réponse insuffisante pour régler les conflits modernes ( absence de stratégie ou erreur de diagnostic ? ).**

Le bilan, plusieurs années après le « boum » des années 1990-1991, permet de constater de nombreux échecs, ou du moins des actions considérées comme des échecs par l'opinion : l'action des Nations unies en Bosnie ; l'action de tous, à commencer par les Etats-Unis, en Somalie ; l'action de la France avec l'opération Turquoise au Rwanda ; plus récemment l'action de l'OTAN au Kosovo.

L'incapacité croissante des instruments internationaux quels qu'ils soient, humanitaires, politiques ou militaires, à maîtriser ou juguler le développement d'un certain type de crise est également patente. D'où les interrogations actuelles sur la façon d'adapter les outils militaires à une meilleure maîtrise des crises.

Les critiques portent d'abord sur l'efficacité de l'intervention.

Intervention inefficace par rapport au résultat escompté (retombées politiques différentes de celles escomptées),

Inefficace ensuite parce que l'opération n'a pas de prise sur la réalité locale. Au contraire, elle la bouscule aussi bien qu'elle perturbe les réalités « géoéconomiques » locales,

Inefficace enfin du fait de l'inévitable controverse liée au droit d'ingérence.

Les critiques portent ensuite sur leur fondement juridique.

L'effort de régulation de la guerre ou des opérations en général par le droit international crée une situation nouvelle pour les Etats. Ils sont confrontés à la fois à un enchevêtrement de cadres juridiques et à des situations où le fondement juridique des interventions demeure incertain. Ce fut le cas au Kosovo où la notion « d'urgence humanitaire » a servi de caution à l'intervention de l'OTAN.

D'autre part, les forces engagées sur un théâtre d'intervention agissent dans un cadre juridique extrêmement contraignant avec des règles d'engagement plus strictes au détriment parfois de leur efficacité, comme l'ont montré les difficultés de la FORPRONU en Bosnie.

Enfin on constate depuis quelques années, que l'action politique marque le pas dans un certain nombre de pays.

Des crises qui auraient pu être évitées sont apparues, comme celle du Rwanda, du Cambodge ou de la Somalie. Les institutions ou les hommes politiques, locaux, régionaux ou internationaux, n'ont pas voulu les prévenir ou les guérir à temps. Il ne restait plus qu'à utiliser l'humanitaire comme substitut à l'incapacité politique. Solution peu satisfaisante pour un militaire comme l'a un jour déclaré le général LORIDON : « *Quand on mélange l'humanitaire et le militaire, on fait de l'humilitaire* ».

Essayons maintenant, à partir de différents exemples, de voir pourquoi ces échecs.

Le premier exemple met en évidence les difficultés rencontrées par l'ONU pour décider d'une action humanitaire au Kivu.

En effet, alors qu'une résolution avait demandé qu'une action militaro-humanitaire soit menée pour séparer les belligérants et pour sauver les réfugiés, cette action a été empêchée par les Etats-Unis qui avaient vraisemblablement des objectifs autres qu'humanitaires dans cette région. Cet exemple est tout à fait caractéristique puisque l'intervention en faveur des réfugiés hutus ne coïncidait pas avec les enjeux stratégiques décidés par les Etats-Unis. L'intervention a donc été annulée, les réfugiés tués, les américains ont gagné.....

Le deuxième exemple insiste sur la nécessité d'assurer une certaine cohérence entre les diverses tâches. Pour intervenir efficacement, toute organisation internationale doit avoir la capacité de superviser objectifs politiques et objectifs militaires afin d'assurer leur convergence.

En Bosnie, il importait avant tout pour les militaires de l'IFOR de séparer les combattants, de faire en sorte qu'il n'y ait plus de conflit entre les deux camps. De ce fait, à Brcko (point chaud de la ligne de séparation entre la Fédération croato-musulmane et la République Srbska), une forteresse militaire à la « frontière », le camp MacGovern, interdisait tout mouvement de population ou de réfugiés entre les deux entités.

Ainsi, les objectifs militaires ont été temporairement en contradiction -et cela pendant de nombreux mois- avec les objectifs politiques affichés de libre circulation des personnes de retour des réfugiés et de réunification du pays.

Le troisième exemple montre l'importance des relations diplomatiques.

Il suffit de se rappeler la Bosnie et tous les problèmes posés par les otages aux mains des Serbes. Il y a eu plusieurs séries d'otages français aux mains des Serbes alors que l'ambassadeur de France n'était accrédité qu'auprès des Bosniaques. Il était donc « claquemuré » dans son ambassade au centre de la capitale assiégée. Le problème s'est aussi posé pour le Rwanda, où nous devons faire face au FPR. La légitimité de l'Etat rwandais étant inexistante, il n'y avait plus de gouvernement. Le problème était de savoir comment faire passer l'information sur l'opération Turquoise auprès du FPR, avec lequel aucun contact diplomatique n'avait été établi. La nature nouvelle des acteurs constitue ainsi le premier point d'une nouvelle diplomatie.

Le dernier exemple, récent, concerne le Kosovo.

La guerre au Kosovo est un échec et il importe de procéder à des examens rétroactifs de ces échecs. Le but de cette étude ne consiste pas à développer un tel sujet de réflexion. On peut cependant tenter de donner quelques pistes et il serait intéressant de répondre aux questions suivantes :

Fallait-il ou non reconnaître la Croatie et la Bosnie ?

Fallait-il tirer des leçons dès Vukovar ?

La politique de frappes aériennes menée à partir d'août et de septembre 1995 en Bosnie n'était-elle pas applicable dès 1992 ?

Ce type d'examens a posteriori des échecs n'est jamais fait. Ce serait pourtant là le meilleur instrument de compréhension des conflits, et peut-être de leur prévention.

Au terme de cette première partie que doit-on retenir ?

D'une part que le nouveau contexte géostratégique offre un potentiel de crises aux enjeux complexes, avec le développement des tendances à la violence collective. Le paysage a changé, les acteurs sont de plus en plus nombreux, et les moyens évoluent de manière significative.

D'autre part, que les forces militaires interviennent de plus en plus sans que la guerre ne soit clairement déclarée. Il s'agit en fait de parvenir à la paix à partir de situations conflictuelles, dans lesquelles les armées interviennent en tiers.

Enfin, que ce type d'interventions est finalement encore très controversé. Elles n'ont pas l'efficacité que nos dirigeants politiques en attendent car les difficultés à résoudre par les militaires sont multiples et souvent imprévisibles. Elles sont considérées, en général, comme des échecs par l'opinion publique car les crises se poursuivent malgré notre action.

Alors pourquoi l'option stratégique « maîtrise de la violence » pour désamorcer les crises par des actions pacificatrices rencontre-t-elle des difficultés ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, il semble judicieux de se demander si les principes de la guerre classiques actuellement admis restent pertinents. Dans la seconde partie, il convient donc d'analyser cette nouvelle option à la lumière de quelques grands principes stratégiques.

## **II – LA MAITRISE DE LA VIOLENCE AU FILTRE DE TROIS PRINCIPES DE LA GUERRE, PIVOTS DE LA PRISE DE DECISION.**

De l'analyse des conflits passés, un certain nombre de principes se sont dégagés, qui par leur valeur semblent s'imposer dans le succès. Après avoir précisé la nature de ces principes, il s'agira de les confronter à notre nouvelle option stratégique, définie dans la première partie, afin de voir dans quelle mesure ils restent aujourd'hui pertinents.

### **L'ambiguïté des opérations en maîtrise de la violence et le principe de volonté.**

Pourquoi cette ambiguïté ?

Les opérations se déroulent dans un contexte difficile et exigeant qui requiert des précautions particulières pour l'emploi des forces engagées.

Elles se caractérisent surtout par leur ambiguïté avec la notion de maintien de la paix qui a pu faire croire à certains qu'il n'y avait pas de danger. Or, malgré le discours officiel de l'absence d'ennemi déclaré pour les troupes d'interposition, force est de constater à la lumière des événements meurtriers pour les troupes de l'ONU, qu'il existe des volontés opposées et des opposants au statu quo qui n'hésitent pas à employer la force pour atteindre leurs objectifs.

En dépit des illusions de certains quant à la conduite des belligérants à l'égard des soldats, bien faiblement armés d'ailleurs au début, il faut aussi constater l'existence de la réalité du rapport de force sur le terrain entre tous les acteurs. Ceci a souvent dessiné les contours d'un conflit dans lequel nos soldats, agissant avec d'autres règles que les principes de la guerre, se sont trouvés fort démunis et vulnérables.

Ainsi le temps est venu d'un retour aux règles fondatrices en se demandant avant d'agir « de quoi s'agit-il et que veut-t-on ? ». savoir ce que l'on veut et fixer le but de l'intervention armée doit demeurer la règle de base.

S'il n'y a pas de but, il n'y a pas d'issue possible. Une telle réflexion qui semble avoir fait défaut avant l'intervention en Somalie aurait pu éviter bien des déboires à certains intervenants : intervention humanitaire ou chasse à l'homme contre un des dirigeants rebelles ? Il faut donc bien définir le but de l'intervention car but et principes sont étroitement liés. Les principes se mettent en fait au service du but politique recherché à travers l'intervention armée.

Il faut donc pousser plus loin l'investigation pour analyser ces conditions d'engagement. Elles exigent des principes de l'action bien connus, les principes de la guerre, et non pas des déclarations d'intention sans effet

contre des acteurs mus par une autre logique, celle de leurs objectifs politiques conduite à son extrême.

## Les principes de la guerre

Il convient maintenant de piocher dans notre « boîte à outils » selon l'expression du général POIRIER, pour définir les principes nécessaires à la poursuite de notre étude.

A en croire NAPOLEON, les principes se définissent comme « *des éléments confirmés par l'expérience, qui ne varient pas, ou si peu, et qui devraient correspondre à des points de repère susceptibles de nous aider à faire notre métier d'officier* ».

Une définition plus récente de ces principes parle « *des règles générales visant à ne pas subir la loi de l'ennemi et à s'assurer la supériorité sur le (ou les) point (s) choisi (s) par une action rapide et déterminée* ».

Il peut donc sembler relativement simple d'en préciser le nombre et le contenu ; pourtant les approches sont divergentes.

Les britanniques recensent dix facteurs fondamentaux dans la guerre :

Le choix du but, le maintien du but, la conservation du moral, l'action offensive, la concentration des forces, la sécurité, l'économie des efforts, la souplesse, la coopération et l'administration.

Les américains n'en retiennent que neuf :

Le but à atteindre, l'offensive, la masse, l'économie des forces, la manœuvre, l'unité de commandement, la sécurité, la surprise et la simplicité. Ces principes sont d'ailleurs inclus dans le nouveau concept d'emploi de l'armée américaine « Air Land Battle ».

Pour les français, cette démarche anglo-saxonne relativement exhaustive est trop complexe. C'est pourquoi, reprenant à leur compte la réflexion du Maréchal BUGEAUD « *dans la guerre, il y a des principes mais il y en a peu* », les stratèges français tentent plutôt de synthétiser leur démarche. De fait, le lieutenant-colonel FOCH, professeur à l'école de guerre, opte pour trois principes généraux. L'amiral LABOUERIE quant à lui, sans contester les systèmes précédents, parle de deux principes fondamentaux qui sont « l'incertitude et la foudroyance ».

Aujourd'hui et très officiellement, les principes de la guerre retenus sont ceux de FOCH.

Ayant inspiré des générations d'officiers « *comme des feux de pâtre allumés sur la côte pour guider le navigateur incertain* », ces principes ne sont rentrés que récemment dans les textes officiels de l'armée française, avec la publication de l'édition 1994 de l'Instruction Générale sur l'Emploi des Forces terrestres (IGEFT).

Le lieutenant-colonel FOCH les avait clairement définis et explicités lors d'une série de conférences dont le recueil a fait l'objet d'une publication en 1903<sup>1</sup>.

Ces principes sont au nombre de trois : la liberté d'action, l'économie des forces et la concentration des efforts.

Reconnus par l'institution militaire française et englobant de façon synthétique les principes britanniques et américains, ils semblent donc s'imposer très logiquement dans le cadre de cette étude.

Les principes de la guerre étant identifiés, il importe maintenant d'une part de les confronter l'un après l'autre aux différents aspects de notre nouvelle option stratégique, et d'autre part de mesurer quel peut être leur degré d'interdépendance ?

En effet, il semble intéressant de vérifier si l'apparition de nouveaux procédés suscite une adaptation ou une rupture par rapport aux principes établis, et si le degré d'interdépendance est modifié.

D'une manière générale, ces principes sont profondément interdépendants : l'un influe sur l'autre, l'un conditionne l'efficacité de l'autre et vice versa. Il s'agit d'un cycle global qui se répète et s'inverse à loisir. Comme l'a parfaitement exprimé FOCH « *A partir d'une liberté d'action bien maîtrisée, et d'une économie des forces bien gérée, la concentration des efforts peut être organisée avec succès* ».

Pourtant, les rapports qui unissent ces trois principes ne sont pas si simples à établir. Faisons confiance sur ce point à Hervé COUTAU-BEGARIE pour qui « *le respect simultané des principes de la guerre est souvent problématique. Parfois, il faut sacrifier délibérément un principe pour tirer le parti maximal d'un autre jugé plus important* »<sup>2</sup>.

## **Le mécanisme de décision**

Pour le général FIEVET, le raisonnement du stratège s'articule autour des trois pivots de la prise de décision que l'on exprime par les trois verbes : « vouloir », qui traduit la concentration des efforts, « pouvoir », qui équivaut à la liberté d'action, et « savoir », résultat d'une saine économie des forces. Il s'agit là des trois temps indispensables du mécanisme de la prise de décision.

Il faut que le plan stratégique :

Permette la réalisation de la mission (correspondre au vouloir),

Soit réalisable (correspondre à notre savoir),

Soit acceptable en coût / efficacité en terme de risques et de dépenses (correspondre au pouvoir).

1. Lieutenant-Colonel Foch, Des principes de la guerre.

2. Hervé Coutau-Bégarie, traité de stratégie, Economica

Ces trois verbes, qui illustrent très clairement nos trois principes précédemment retenus, vont donc permettre d'effectuer maintenant une étude plus réaliste.

Il s'agit de voir comment le mécanisme de décision peut se dérouler dans notre option stratégique, et quelle place y tiennent encore nos principes.

## **21 – Concentration des efforts = Vouloir.**

### 211 – Définition :

Le général CARNOT, face à la pugnacité des vendéens et des chouans bretons, sentait la nécessité de rechercher, au milieu de la foi intense mais désordonnée des soldats de la révolution, la concordance et la simultanéité des efforts. Mais c'est NAPOLEON qui a mis en œuvre de façon magistrale ce principe.

FOCH, quant à lui, n'emploie pas l'expression de concentration des efforts dans ses conférences. Il affirme que « *dans la bataille, le résultat est à attendre d'une combinaison des efforts* ».

Enfin dans l'IGEFT, ce principe est défini comme « *l'orientation dans l'espace et dans le temps des différentes actions et des effets des systèmes d'armes autour d'un but unique* ».

Il repose à la fois sur la volonté, le rapport de forces, le point d'application, la planification et la prévision, et la conduite des actions.

### 212 – Confrontation :

Quelles peuvent donc être aujourd'hui les composantes de la concentration des efforts ? Et, comment les appliquer dans les conflits informels et lacunaires que sont les opérations de maîtrise de la violence ?

Les composantes suivantes de ce principe méritent d'être retenues et confrontées aux opérations de maîtrise de la violence : l'organisation du commandement, le choix du point d'application, la coordination des effets et la gestion de la vulnérabilité globale.

#### a / L'organisation du commandement

Seul un commandement unique peut réellement maîtriser les opérations qui mènent à la concentration des efforts. L'histoire l'a toujours démontré. GALLIENI disait à ce propos que « *la base de toute organisation d'armée doit être avant tout l'unité de commandement* ». La difficulté en maîtrise de la violence est constituée par la dualité de l'engagement qui est toujours politique et militaire. Au minimum, des cellules de coordination doivent être mises sur pied à chaque échelon. Les britanniques, confrontés au problème en Irlande du Nord, se sont résignés en 1991 à calquer l'organisation militaire sur le découpage politique du pays.

#### b / Le choix du point d'application

Il s'agit bien d'appliquer la puissance des forces amies sur les points de faiblesse ennemies. Mais dans des conflits non classiques, la problématique sera d'identifier puis de localiser ces points décisifs, ces centres déterminants.

#### c / La coordination des effets

Parlant de la guerre classique, le Général de la METTRIE dans une conférence au cours supérieur d'état-major précisait « *le renseignement prépare le feu, le feu précède le mouvement, le mouvement sanctionne la conquête du terrain* ». En maîtrise de la violence, si l'enjeu n'est pas le terrain, il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'agit de concentrer dans un même effort, le renseignement, la protection, l'action psychologique, les affaires civiles, l'aide humanitaire et la manœuvre médiatique, avec les opérations militaires, ceci afin de répondre au mieux aux objectifs politiques.

#### d / La gestion de la vulnérabilité

En maîtrise de la violence, le principe de la concentration des efforts nécessite d'effectuer des choix. Il y a donc des choix une nécessaire prise de risque qu'il faut intégrer dans la conception de toute manœuvre. Réagir aux vulnérabilités du dispositif implique la disponibilité d'une réserve. Il s'agit là d'un concept essentiel déjà évoqué dans le paragraphe consacré à la liberté d'action.

### 213 - Enseignements :

Face à la stratégie utilisée par les belligérants dans les interventions de ce type qui consiste à obtenir une dilution des forces classiques sur le terrain, le respect du principe de concentration est impératif. Bien évidemment, cet effort se comprend en harmonie avec les deux autres principes puisqu'ils sont interdépendants. En effet, comment concentrer les efforts si les forces sont mal agencées et la liberté d'action contrariée.

Cependant, ce principe pour atteindre le but politique de l'intervention se pose à la fois en terme de concentration dans le temps et dans l'espace.

La concentration des efforts s'applique dans le temps pour prendre le plus tôt possible l'ascendant sur les belligérants. Elle vise à obtenir des résultats significatifs (retrait de certaines zones, cessez-le-feu effectif,...) en bénéficiant de la dynamique de l'intervention internationale, et surtout de sa couverture médiatique. Il faut tout de suite imposer cette dynamique aux belligérants et non laisser se mettre en place la tactique des petits pas des belligérants qui misent sur l'essoufflement de l'intérêt de la communauté internationale. Cet état d'esprit est déterminant dès le début pour ne pas condamner les forces internationales à l'enlisement de leur mission sans résultats immédiats, voire comme en ex-Yougoslavie avec la FORPRONU, les reléguer à un rôle d'assistance humanitaire qui ne sied pas à la force armée. Elle y perd très rapidement son efficacité si elle est reléguée à cette tâche. Une telle réflexion doit bien précéder l'action car elle conditionne dès le début largement son style et ses résultats.

S'agissant de la concentration des efforts dans l'espace, il faut se poser la question de l'application de ce principe sans pour autant l'envisager systématiquement. Elle peut en effet, dans ce contexte si particulier de ces interventions « politico-militaires » au milieu de luttes fratricides et ethniques, se révéler à double tranchant. Ainsi le concept de zones sécurisées par l'ONU en Croatie par exemple, est-il délicat car il a pu permettre aux belligérants de croire qu'ils pouvaient bénéficier de l'impunité dans le reste des territoires où les casques bleus étaient absents. Cependant, il peut aussi s'avérer utile dans certaines occasions pour marquer un effort et ainsi envoyer à tous les belligérants un signal de détermination.

La concentration peut parfois rendre difficile la mise en place d'un dispositif lacunaire car dans le contexte de la maîtrise de la violence, les zones à contrôler sont immenses et favorisent la dispersion.

La concentration des efforts, non seulement des forces, mais de toutes les actions possibles pour réaliser la supériorité sur les belligérants est très fortement valorisée par la surprise. Or il devient de plus en plus difficile d'en profiter.

La concentration peut également nuire à la neutralité indispensable dans ce type d'opérations.

Enfin le principe de concentration des efforts trouve son application dans une indispensable unité de commandement qui a largement fait défaut en ex-Yougoslavie avec des contingents et des cadres en état-major aux valeurs multiples et à l'interopérabilité peu affirmée. En effet, les déboires de certains états-majors de l'ONU viennent rappeler la pérennité de la maxime de GALLIENI précédemment citée. Que dire des états-majors de l'ONU quelquefois tiraillés par les volontés divergentes des états contributeurs ?

Cette idée de concentration qui permet, comme le dit CORBETT, « *de se trouver le plus fort au bon endroit au bon moment* » peut paraître évidente. Elle se heurte pourtant à de nombreux obstacles dans le cadre de la maîtrise de la violence.

Les moyens de vouloir ensemble se désagrègent donc la concentration des efforts devient difficile à obtenir.

Lorsque la communauté internationale peut faire quelque chose et dispose véritablement de moyens d'action, manque soit la volonté pour intervenir, soit le consensus international pour agir.

Cet état de fait peut s'expliquer par trois raisons majeures à mon sens :

des états d'esprit différents,

un manque de cohésion des acteurs flagrant,

un vide juridique certain.

## 22 – Liberté d'action = Pouvoir.

221 – Définition :

Facile à comprendre de prime abord, ce concept mérite néanmoins d'être précisé. En effet, FOCH parle de liberté d'action pour obéir, cette liberté est donc bien subordonnée à un but supérieur. D'ailleurs, le vocabulaire réglementaire de l'armée de terre définit cette liberté comme la possibilité pour un chef de mettre en œuvre à tout moment ses moyens en vue d'atteindre, malgré l'ennemi, le but assigné.

A la réflexion, il semble possible de discerner trois niveaux de liberté : la liberté intellectuelle qui découle de la compréhension de la mission et de son contexte, la liberté conditionnelle que l'on conquiert sur l'ennemi, et la liberté du milieu que l'on puise dans la connaissance de la géographie humaine et physique. C'est à travers ces trois niveaux que la confrontation avec les opérations de maîtrise de la violence doit être effectuée, ce qui permet de retenir les composantes suivantes : compréhension de la mission, organisation de la sûreté, faculté d'anticipation, décentralisation tactique, connaissance du milieu.

Pour le Général LOIZEAU, la liberté d'action passe par quatre facteurs clés :

Le renseignement,  
la couverture,  
l'articulation du dispositif,  
la coordination des efforts dans le temps et dans l'espace.

D'une manière plus générale, il s'agit de pouvoir agir malgré l'adversaire et les diverses contraintes imposées par le milieu et les circonstances.

Pour mener notre étude, de nombreuses composantes pourraient être retenues :

- compréhension de la mission,
- la sûreté,
- la prévision et l'anticipation,
- l'ascendant sur l'adversaire,
- la discipline active,
- la délégation des responsabilités,
- la connaissance du milieu,
- l'aptitude à la surprise,
- la maîtrise de l'info,
- la maîtrise des technologies,
- la préservation du moral,
- le soutien logistique.

Certains facteurs semblent prioritaires dans un contexte de maîtrise de la violence. Ainsi, nous ne retiendrons que les facteurs soulignés précédemment :

a / Souci de compréhension de la mission

Cette compréhension est d'autant plus crucial que les implications civilo-militaires voire politiques sont considérables. L'enjeu de ce type d'intervention étant souvent le contrôle de la population, la maîtrise de la force est essentielle. Il importe donc, pour répondre à la complexité des situations, de déléguer l'emploi de la force au niveau des équipes tactiques de mise en œuvre. C'est pourquoi, la globalité de la mission doit être comprise à tous les échelons.

b / Organisation de la sûreté

FOCH en identifie deux, « *une sûreté matérielle, qui permet d'éviter les coups...de vivre en sécurité au milieu du danger* » et une « *sûreté tactique, qui permet de poursuivre l'exécution d'un programme, d'un ordre reçu, malgré les circonstances contraires inhérentes au milieu et à l'ennemi* ». Parce que, dans un contexte de maîtrise de la violence, la sûreté matérielle est particulièrement vulnérable, elle constitue bien un souci constant pour le commandement. La sûreté tactique, quant à elle, dépend du renseignement. Or, dans ce type d'engagement, les belligérants refusant le contact, bénéficiant de la protection du milieu et du soutien de la population, le renseignement est toujours très difficile à obtenir.

c / Faculté d'anticipation

Pour ne pas subir, les chefs militaires doivent prendre l'ascendant en portant l'incertitude dans les rangs des protagonistes.

d / La décentralisation des responsabilités tactiques

L'amiral LABOUERIE a écrit : « *déléguer c'est donner l'élan, l'initiative, c'est ouvrir un espace de liberté d'action à son subordonné* ». Cette règle s'impose avec d'autant plus de pertinence dans un contexte de maîtrise de la violence que, comme il a été souligné, les actions décentralisées et l'imbrication avec la population exigent une autonomie de décision des petits échelons.

e / Connaissance réelle du milieu

Il n'y a pas de liberté d'action sans connaissance du milieu. Cette évidence s'impose face à des belligérants noyés dans le milieu géographique et humain. Dans ce domaine, la tentative de maîtrise des affaires civiles effectuée par les ACM est particulièrement intéressante.

Par conséquent, l'ensemble des facteurs précédents souligne bien, que le principe de la liberté d'action répond parfaitement aux exigences de cette nouvelle option stratégique. Mais pour être mis en œuvre dans la durée, ce principe est dépendant du concept d'économie des forces.

## 223 – Enseignements :

Dans un contexte de maîtrise de la violence, les armées classiques perdent facilement leur liberté d'action. Les difficultés éprouvées par les américains en Somalie ou les troupes de l'ONU en ex-Yougoslavie illustrent bien ce travers. Par conséquent, on peut affirmer que la liberté d'action reste incontournable mais que les modalités de sa mise en œuvre doivent évoluer.

Il est indispensable en particulier de se renseigner pour conserver sa liberté d'action. Il s'agit de se renseigner sur les belligérants et leurs intentions en particulier sans ignorer l'opposition des volontés. Celle-ci peut en permanence, malgré les déclarations de bonne volonté, rapidement conduire à la violence. C'est aussi la nécessité pour la sûreté des forces « *d'organiser un service de renseignements capable de fournir des rapports* » pour reprendre une idée de FOCH.

Or, force est de constater que l'ONU s'est refusée au début de l'engagement en ex-Yougoslavie, pour des raisons d'éthique et un souci avoué de transparence, de déployer des moyens de renseignement, qui très vite ont fait défaut. En posant comme principe qu'elle ne pouvait avoir de service de renseignement, l'ONU est pendant longtemps volontairement aveugle et sourde. Elle mettait ainsi en danger ses soldats sans se renseigner sur les véritables menaces. Ce besoin de renseignement a largement été pris en compte par la suite avec le déploiement de forces spéciales, de moyens de guerre électronique et de drones de reconnaissance.

La liberté de mouvement est un des autres corollaires indispensables de la liberté d'action. Or, l'ONU en acceptant le principe de demande auprès des belligérants de crédits de mouvement routier pour ses forces a fragilisé la position de ses troupes. L'OTAN s'y est d'ailleurs refusée en imposant aux belligérants la libre circulation de ses troupes.

Cette liberté d'action est aussi traduite par la capacité de réaction des troupes qui seule peut leur éviter de devenir les otages d'une situation qu'elles ne peuvent maîtriser. A cet égard, le dispositif des troupes ne doit jamais être englué sans capacité de réaction comme il l'a été en Bosnie avec des postes tenus par de petites unités chargées de surveiller les dépôts d'armes serbes. Celles-ci étaient en fait engluées dans les casernes serbes et devenaient de véritables otages en puissance.

Enfin, elle implique aussi la capacité à maîtriser et à exploiter l'information ; enjeu essentiel dans ces situations où le flou est la règle, où l'information est devenue un enjeu entre les belligérants. L'OTAN n'a-t-elle pas d'ailleurs érigé les relais TV au rang de sites stratégiques ?

Pour clore ce chapitre, il apparaît donc que les moyens de pouvoir sont de plus en plus contraints. De ce fait, la liberté d'action est à la fois difficile à obtenir et complexe à conserver.

D'une part, les armées voient leurs effectifs en baisse constante. D'autre part, il n'existe pas de doctrine claire pour l'emploi des forces armées. Enfin, il existe un réel phénomène de « trou noir » dans le processus de décision.

Monsieur Lionel JOSPIN déclarait d'ailleurs à ce sujet en octobre dernier à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale :

*« La France ne peut intervenir en tout lieu en toutes circonstances ; Il est de la responsabilité du président de la république et du gouvernement de ne pas exposer inutilement le crédit de la France ni la vie de ses soldats. Nos responsabilités doivent donc être assumées avec réalisme. Les limites de nos moyens militaires, le coût des opérations extérieures, sont des contraintes dont il faut tenir compte. ».*

### **23 – Economie des forces = Savoir.**

Etroitement lié à la liberté d'action, le troisième principe de la guerre, l'économie des forces, concoure pour une grande part au succès des missions de maîtrise de la violence.

#### 231 - Définition :

Alors que FOCH parle de la manière de préparer et d'engager les forces dans la bataille, le vocabulaire militaire tactique, actuellement en vigueur, précise qu'il s'agit de « *l'application et de la répartition judicieuse des moyens d'action en vue d'obtenir le meilleur rendement pour atteindre le but assigné* ». le terme d'économie signifie donc à la fois une répartition judicieuse et une épargne des forces. Il englobe simultanément le côté matériel et l'aspect psychologique des belligérants.

Le respect de l'économie des forces nécessite donc de définir clairement l'objectif majeur et de répartir avec justesse les forces entre les différents ensembles tactiques, afin de pouvoir les employer de façon optimale, ceci tout en développant un soutien adapté.

Il s'agit de réaliser une répartition et une application judicieuse des moyens d'action en vue d'obtenir le meilleur rendement pour atteindre le but assigné.

Savoir ce que l'on veut,  
savoir ce que l'on peut,  
savoir jusqu'où on peut agir,  
savoir durer.

Ces notions se déclinent en prenant en compte les critères suivants :

choix de l'objectif à atteindre,  
répartition des forces,  
application de la force,  
soutien dynamique.

## 232 - Confrontation :

### a / Choix de l'objectif majeur

C'est un préalable indispensable à toute économie des forces. Pourtant, lorsque sous la pression, les affrontements se diluent dans l'espace et dans le temps, quand les cibles des belligérants sont à la fois politiques et militaires, le choix du point décisif est délicat. Il demande certes beaucoup de clairvoyance, mais surtout une volonté affirmée de la part de tous les responsables.

### b / Répartition des forces

Il s'agit avant tout d'utiliser judicieusement les caractéristiques propres à chacune des forces. En effet, si les opérations de maîtrise de la violence exigent en général de nombreuses unités d'infanterie, toutes n'ont pas les mêmes capacités. Par ailleurs, les réserves jouent dans ce type d'intervention un rôle primordial. Par leur aptitude à réagir promptement elles permettent de contre balancer l'imprévisibilité de ce type d'engagement, et redonnent aux forces classiques leur liberté d'action.

### c / Application des forces

Dans les opérations de ce type, les forces armées sont toujours insuffisantes en nombre et diluées sur le terrain. L'état-major doit donc, comme lors des conflits classiques, éviter les redondances, rechercher en permanence un rapport de forces favorable au moment de l'engagement et éviter l'usure prématurée des troupes. Enfin, la capacité de réversibilité doit guider le choix du dispositif, car ce facteur conditionne l'emploi de la force à son plus bas niveau.

### d / Soutien dynamique

Ce domaine constitue sans doute une des faiblesses des armées conventionnelles car chaque pôle de soutien constitue un point de vulnérabilité. Pourtant, le soutien de l'homme reste fondamental dans ce type d'intervention où le moral des unités est un critère de succès majeur.

## 233 – Enseignements :

Aujourd'hui, on ne peut échapper à une analyse coût-avantage particulièrement précise. Il s'agit de définir la meilleure allocation des ressources rares avec le minimum de dommages pour l'environnement, puisque les moyens modernes permettent, et l'opinion publique souhaite, une réduction des effets collatéraux, des pertes civiles et militaires.

Ce principe doit donc permettre de définir un dimensionnement quantitatif et qualitatif adapté à la mission. Ce sujet fait toujours l'objet de débats difficiles. C'est l'exemple de la Bosnie avec la volonté de la France de déployer des véhicules de transport de troupes blindés, en opposition avec l'ONU qui voyait dans l'envoi de ces matériels en ex-Yougoslavie un signal trop agressif, voire belliciste, qui ne seyait pas à la mission des casques bleus.

Ce bel angélisme a malheureusement été largement démenti par les faits et le lourd tribut en pertes humaines pour cette mission.

On peut par conséquent affirmer que le principe d'économie des forces se vérifie lors des opérations dans un contexte de maîtrise de la violence. C'est un facteur capital pour un chef qui, plus que jamais, devient comptable du potentiel des forces qui lui sont confiées. Mais cela ne doit pas être un frein à l'action.

Si les missions données aux armées dans le cadre de la maîtrise de la violence constituent un défi difficile, les principes de la guerre répondent aux besoins de ce type d'engagement. Cependant ces principes ne doivent pas être considérés comme des règles intangibles. Ils constituent plutôt des guides à adapter à chacune des situations particulières. Un chef véritable agit toujours en fonction de sa personnalité et en s'inspirant de la situation du moment. C'est ce que le général DE GAULLE exprimait lorsqu'il expliquait que « *après avoir tiré aux principes la révérence qui convient, il faut laisser les hommes tirer de leur propre fond la conduite à tenir dans chaque cas particulier* ».

Les trois principes étudiés restent particulièrement adaptés aux nouveaux conflits et conservent toute leur valeur pour aider à la décision.

Il paraît cependant nécessaire de les requalifier à la lumière des derniers engagements pour qu'ils retrouvent leur pleine efficacité.

Cela devrait permettre de fournir des outils plus performants à usage pratique pour le chef et le décideur. Ceux-ci en ont plus que jamais besoin aujourd'hui à l'ère des profondes transformations du fait militaire.

Leur oubli dans certaines opérations récentes de maîtrise de la violence, illustre par défaut leur valeur et leur pérennité. Il appartient donc au militaire de les rappeler au politique comme une sorte de garde fou à ne pas franchir.

Pour redonner aujourd'hui au stratège la possibilité de raisonner un problème, et à la lumière de nos principes de la guerre, le « savoir » doit absolument devenir une priorité et faire l'objet d'un effort important. Il pourra ainsi être mis au service du « vouloir » et du « pouvoir » de manière à rendre l'action du décideur à la fois plus aisée et plus cohérente.

Pour y parvenir, la solution passe par la prévention ou l'anticipation...

### **III - NECESSITE DE DISPOSER D'UNE STRATEGIE DE PREVENTION EFFICACE :**

La nécessité de disposer d'une telle stratégie n'est certes pas une idée nouvelle, comme le prouve ce court passage extrait du livre du Général BEAUFRE <sup>1</sup>.

*« L'important n'est plus le présent mais l'avenir. Les délais de réalisation de n'importe quelle manœuvre (création de matériels nouveaux, changement d'atmosphère psychologique, modification d'équilibres internationaux, etc....) demandent des années et commandent l'avenir. La préparation prend le pas sur l'exécution. C'est dire qu'il est devenu futile de dépenser des milliards pour une défense nationale dont la valeur future serait incertaine alors qu'il est essentiel d'être renseigné et de prévoir. Ces deux nécessités commandent de mettre aujourd'hui l'accent (et la dépense) sur de puissants organes de renseignement et d'études capables de suivre la conjoncture et de mener la manœuvre des forces par des décisions calculées prises à temps. C'est là peut-être que gît la réforme la plus urgente et la plus importante si nous voulons rester à la hauteur de notre époque. »*

Plus récemment, l'EMA a défini la prévention comme la posture prioritaire de notre stratégie.

*« La prévention a pour but d'empêcher l'émergence de situations conflictuelles et notamment d'anticiper la réapparition d'une menace majeure contre l'Europe. Bien adaptée au caractère instable de l'environnement international, elle est aujourd'hui une priorité de notre stratégie militaire générale. Coordinées au niveau gouvernemental, les mesures de prévention permettent de détecter l'apparition d'une crise dont l'évolution pourrait nuire aux intérêts de la France et à ceux de ses partenaires et, dans certaines circonstances, de la gérer au plus bas niveau d'engagement possible.*

*En cas de résurgence d'une menace majeure, ces mesures fourniraient à l'autorité politique les indices d'alerte pour décider un changement de format de l'outil de défense.*

*La prévention repose sur un dispositif de renseignement autorisant l'anticipation, la préparation et la conduite de l'action, sur le suivi d'indicateurs d'alerte de résurgence d'une menace majeure, sur une présence permanente à l'extérieur de nos frontières, sur la coopération et les accords de défense avec les pays alliés ou amis ainsi que sur les mesures de maîtrise des armements.*

*Elle s'appuie également sur des capacités de réaction immédiate, sur l'activation progressive de moyens pré positionnés ou projetables, sur des actions d'assistance opérationnelle ainsi que le déploiement préventif de moyens terrestres, navals et aériens. Elle peut nécessiter, le cas échéant, la conduite d'opérations spéciales.*

*L'ensemble du dispositif mis en œuvre dans le cadre de la prévention donne à la France une faculté de prévision et de compréhension des situations qui constitue l'une des clés de son autonomie de décision».*

1. Général Beaufre, op.cit.

Pourtant dans ce domaine et malgré une unanimité générale, on constate de grandes faiblesses comme le souligne le Livre Blanc de 1994.

*« Il s'agit d'un volet prioritaire de notre stratégie de défense, celui aussi où nos insuffisances sont sans doute les plus manifestes. La gamme des modes d'action est étendue : diplomatiques, économiques, politico-militaires, militaires, etc.*

*Les moyens peuvent être mis en œuvre pour en particulier :*

*-prévenir l'apparition de situations potentiellement dangereuses et de menaces directes ou indirectes ;*

*-prévenir l'usage de la force ;*

*-contenir les crises et les conflits au plus bas niveau de violence. »*

Dans cette troisième et dernière partie, il ne s'agit bien évidemment pas de montrer une nouvelle fois la pertinence de l'anticipation. En revanche il paraît intéressant de donner quelques pistes de réflexion pour en améliorer sa mise en œuvre.

La dissuasion est un concept qui s'inscrit parfaitement dans cette logique d'anticipation.

Pour atteindre cette dissuasion, on dispose de deux procédés :

Le premier, matériel, qui consiste à présenter un système de forces militaires capable de faire échec aux opérations de l'adversaire (forces pré positionnées, corps d'intervention.....).

Le second, de caractère psychologique, consiste à établir et à maintenir un risque de déclenchement de représailles si un conflit local intervenait.

L'équilibre repose alors sur le principe de la persuasion qui comprend deux degrés. Le premier qui est celui de la crédibilité (comparaison entre le risque et l'enjeu). Le second qui est celui de l'irrationalité (faire croire que l'on a cette volonté).

Mais de ces évaluations, un seul facteur de valeur certaine émerge : l'incertitude.

C'est pourquoi il est nécessaire de développer le concept de prévention.

La prévention peut se définir comme l'ensemble des méthodes et des dispositions – de toutes natures et de toutes origines – qui visent à fournir les indices et à procurer les délais nécessaires et suffisants à un acteur stratégique pour lui permettre d'enrayer un engrenage conflictuel.

Fournir des indices, c'est donc disposer d'un système d'information et de renseignement complet et adapté aux différents types de crises.

Obtenir des délais signifie par conséquent maîtriser, pendant la crise, un temps dont on sait qu'il se dérobera dès le déclenchement du conflit.

En fait, toute stratégie de prévention doit donc avoir pour objectif de « gagner du temps ».

Que doivent faire les pays occidentaux, qui disposent de moyens politiques, militaires et humanitaires, pour développer de réelles stratégies

de prévention adaptées, utilisant des moyens de renseignement, de coopération, de présence ?

Comment utiliser au mieux ces moyens pour appuyer une intervention, mais aussi pour développer une stratégie véritablement préventive ?

Un défi majeur auquel nous sommes confrontés, tant d'un point de vue politique que d'un point de vue politico-militaire.

### **31 – Savoir tirer les enseignements.**

Les conflits récents, nombreux et variés, représentent une source d'enseignements particulièrement précieuse parfois négligée. En effet, tirer les enseignements permet souvent d'anticiper pour conserver la liberté d'action.

Il n'est pas question ici de recenser les enseignements des conflits de ces dernières années. Tout au plus peut-on lancer quelques idées.

La Multinationalité permet aujourd'hui de renforcer la légitimité et de rabaisser le niveau de violence.

En effet, en donnant un support politique crédible, elle permet de partager les risques et d'éviter la critique de toute utilisation de la crise pour établir une domination sur la zone concernée.

La concertation politique (groupe de contact) et les dispositifs militaires (concept des GFIM groupement de force interarmées modulaires adopté par l'OTAN) sont un premier pas vers cette maîtrise de la violence par la sécurité et la solidarité.

Dans les crises actuelles, l'essentiel de la lutte ne se pose pas sur le terrain des combats mais en dehors de lui. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la manœuvre extérieure. Pour répondre à ce type de manœuvre, il devient indispensable de développer le principe de la contre manœuvre extérieure.

En l'occurrence, il s'agit souvent d'attaquer les points faibles du système idéologique adverse. Ce système d'attaque devra donc être conçu en fonction des besoins de ceux que l'on veut convaincre. La force de frappe sera alors essentiellement « une force de frappe psychologique ».

Le jeu stratégique ne repose alors plus sur la force, mais bien plutôt sur la psychologie et les combinaisons. Ainsi, la stratégie directe laisse aujourd'hui la place à la stratégie indirecte qui devient le mode d'action privilégié.

De fait, cette manœuvre d'approche indirecte est incontournable.

Pour le Général BEAUFRE, il s'agit d'un moyen « *qui s'impose à celui des deux adversaires qui n'est pas sûr d'être assez fort pour battre l'ennemi dans une bataille livrée sur le terrain choisi par l'adversaire.*

*Plus la marge de liberté d'action est étroite et plus les procédés d'exploitation doivent être nuancés jusqu'à prendre des aspects où la guerre est presque méconnaissable.*

*Ainsi, la stratégie indirecte apparaît comme l'art de savoir exploiter au mieux la marge étroite de liberté d'action.. et d'y remporter des succès*

*décisifs importants malgré la limitation parfois extrême des moyens militaires qui peuvent y être employés. »<sup>1</sup>.*

Il convient donc de développer avec beaucoup plus de sérieux et d'application la composante psychologique des conflits actuels.

Le Général Francart, développe d'ailleurs longuement cette idée dans son livre<sup>2</sup>. Pour lui, la mise en œuvre de la maîtrise de la violence passe par l'étude approfondie de la psychologie des acteurs au sens large du terme : les foules, les armées, les chefs, la population, l'opinion internationale....

## **32 – Développer une vigilance politico-militaire et diplomatique.**

Depuis sept ans, la Direction du Renseignement Militaire ( DRM) informe les autorités civiles et militaires sur l'évolution du monde. Une activité croissante d'hommes de terrain dont le premier rôle est de participer à la prévention.

Il s'agit « *avant tout de porter des jugements sur l'évolution des crises ou détecter des indices d'alerte dans certaines zones et les porter à la connaissance des autorités* » nous dit le vice-amiral d'escadre de KERSAUSON. « *Mais la DRM doit aussi satisfaire les besoins des armées en renseignement d'intérêt militaire pour assurer la liberté de manœuvre, la conduite et la sécurité des forces engagées dans un environnement complexe* ».

Lors du conflit du Kosovo, on a pu noter l'importance qu'il y avait à connaître les infrastructures du pays ou encore les cercles politico-militaires de prise de décision

La DRM dispose aujourd'hui de capteurs optiques (satellites civils ou militaires, drones d'observation...), radioélectriques et, bien entendu, humains. Le renseignement d'origine humaine a de plus en plus d'importance car ce n'est pas grâce à un satellite que l'on pourra juger des chances de résultat d'un coup d'état.

Dans ce domaine, il devient indispensable de faire un effort conséquent en intégrant de nouveaux capteurs.

En effet, si la connaissance des théâtres potentiels d'opérations pour la France permet de ne pas être surpris, le dispositif civil ou militaire sur place permet d'anticiper ou de prévenir les crises avec beaucoup d'efficacité.

1. Général Beaufre, op.cit.

2. Général Francart, op.cit.

Il y a une vigilance des autorités politiques qui, ayant tiré les enseignements des crises passées, s'efforcent de codifier la nature des missions, les règles d'engagement, l'organisation du commandement et du contrôle politique de ces opérations.

Le Livre blanc montre clairement le chemin de cette stratégie préventive. Il s'appuie en effet sur le « *renforcement des accords de maîtrise des armements, de désarmement, de transparence et de vérification* ».

Dans les faits, la stratégie de prévention est fondée sur un réseau d'alerte. Mais pour être plus efficace, il pourrait être alimenté de façon continue par un système de surveillance, organisé au niveau national, voire internationale. Le nombre et la qualité des résidents officiels, des expatriés et voyageurs- diplomates, militaires, industriels, journalistes, humanitaires, universitaires sont tels aujourd'hui qu'ils pourraient donner lieu à une meilleure exploitation de leurs connaissances et de leurs observations.

Il serait opportun de créer, un « *état de vigilance* » <sup>1</sup> qui donnerait aux états des moyens d'appréciation de situation moins provisoires que ces cellules de crise qui sont mises en place dans l'urgence lors de situations paroxystiques. La permanence de la crise nécessite en réalité une révision de l'appareil préventif et la multiplication du nombre des observatoires.

La diplomatie privée, par exemple, a pour objectif d'influencer l'issue d'un conflit ou d'amener la communauté internationale à s'y intéresser (diplomatie préventive).

La communauté Sant'Egidio en est un exemple. Il s'agit d'utiliser les voies non officielles pour approcher les gens et surtout pour créer un terrain d'entente. Le terrain est créé par un travail de base humanitaire effectué par la présence de leurs communautés, d'un véritable réseau mettant à contribution les réseaux de l'église. Les acteurs de conflit ont tendance à accorder davantage leur confiance à un acteur de la société civile offrant un espace de dialogue au sein duquel aucun intérêt économique, politique ou autre n'est en jeu. Le but est alors de parvenir à l'abaissement de la tension dans les régions où réside un climat de pré-guerre.

La nouveauté est peut-être également à chercher dans le développement des ONG privées, qui se sont données pour but d'agir dans ce contexte de diplomatie privée. Leur objectif est également d'aider à la résolution des conflits. International Crisis Group est l'exemple d'un groupe anglo-américain présidé par un belge, qui se donne pour but spécifique la résolution des conflits.

1. Michel Rousseau, revue Pouvoirs, 1991.

Quand on songe au déficit d'informations de l'intérieur dont souffrent dans l'ensemble les diplomaties classiques, il s'agit d'un apport essentiel à la résolution des conflits actuels, dans lesquels les facteurs internes jouent un rôle prépondérant. La part des élites et des noyaux dirigeants, les conditions socio-économiques, les conditions de financement des guerres civiles, la circulation des armes sont telles que la fréquentation confiante de tous les acteurs de ces conflits est une clé indispensable à leur résolution.

Ce type de diplomatie privée, très discrète, très informelle, paraît appelé à un certain avenir.

### **33 – Penser l'action pour prévenir (réhabiliter le stratège).**

Il semble nécessaire d'adapter l'outil militaire et de préciser sa doctrine d'emploi pour une meilleure maîtrise des crises aujourd'hui.

Pour cela, la cohérence du projet d'opération (nature du mandat, règles d'engagement, usage ou non de la force, ordre d'opération) est essentielle. Il est important que les forces engagées sur des théâtres d'opérations ne puissent douter un instant du degré de volonté des autorités politiques.

L'objectif poursuivi est de placer les forces engagées en situation de succès. Ceci implique d'emblée, qu'elles doivent prendre l'ascendant sur le théâtre d'opérations par rapport aux autres forces ? Ascendant moral, lié à la légitimité de l'opération et ascendant physique, grâce à leur capacité dissuasive, et, si nécessaire, réactive.

Prendre en compte le bouleversement du cadre spatio-temporel est également un impératif car la crise nous a fait pénétrer dans l'univers de l'urgence. La stratégie ne maîtrise plus le temps, et souvent tout se joue dès le premier instant. Ce qui signifie, par extension, que tout se joue avant. Il n'y a donc plus d'autre terme à l'alternative que l'anticipation. Avoir toujours un coup d'avance sur tout adversaire potentiel, dans tous les domaines de l'action.

Il faut par conséquent recréer les conditions favorables à l'émergence de cette forme d'observateurs de guerre, de diagnostiqueurs de crises et de concepteurs de l'action conflictuelle. Ces conditions passent par la mise en place d'un système d'initiation à la réflexion stratégique qui aidera les futurs responsables à appréhender les complexités de leur environnement. Michel Crozier <sup>1</sup>, depuis des décennies, fait valoir cette nécessité de dispenser une formation stratégique à l'usage des futurs dirigeants.

Mais les instruments de la diplomatie préventive peuvent également évoluer, et l'on peut en citer ici quelques-uns, sous forme télégraphique.

1. Michel Crozier, op.cit.

Les sanctions frappent souvent l'ensemble des populations et laissent les dirigeants à l'abri. Il faudrait réfléchir à une série d'actions visant ces cibles, c'est à dire les dirigeants politiques d'un certain nombre de régimes et non des les populations, comme le gel des avoirs personnels ou l'interdiction aux enfants des dirigeants de ces pays de faire des études en France ou aux Etats-Unis....

La justice peut et doit également devenir un instrument de dissuasion du crime.

L'économie est aussi un instrument de prévention important. Un Etat qui s'effondre, c'est une catastrophe parfois pire qu'une dictature.

Le soutien à la société civile, à des médias indépendants, à des organisations de victimes, à des organisations de femmes pourrait également être développé.

### **34 – Moyens de renseignement, coopération militaire, activation progressive des moyens pré positionnés.....**

*Le Livre Blanc est à ce sujet très explicite : « le développement, le déploiement et l'exploitation de moyens de renseignement apparaissent cruciaux pour la prévention, la prévision et la compréhension des conflits, l'évaluation de l'efficacité des stratégies de prévention, enfin la préparation et, le cas échéant, la conduite des actions.*

*La coopération militaire technique et le pré positionnement de forces sont les principaux instruments pour la Défense.*

*L'activation progressive des moyens pré positionnés, ainsi que la démonstration et la présence de moyens navals, aériens ou terrestres, permettant d'exercer une menace d'intervention ou de rétorsion.*

*Le recours à des forces pré positionnées ou déployées peut s'utiliser à des fins dissuasives. En cas d'échec, la stratégie entre alors dans le domaine de l'action ».*

Cela permet d'avoir des antennes en place et de savoir ce qui se passe sur le terrain, afin de donner les informations dont on a besoin.

Dans tous les cas, il est devenu essentiel d'identifier les nouvelles menaces et les nouveaux acteurs.

En effet, le problème des forces irrégulières, c'est à dire de gens que l'on ne connaît pas, avec lesquels on n'a pas de relations, se pose de plus en plus. Le dialogue est alors très difficile, voire impossible, car il faut pouvoir les identifier.

## CONCLUSION

Le système international actuel offre de multiples opportunités à chacun, que ce soit l'ONU, les organisations internationales ou les Etats, de se défausser sur d'autres. L'ONU peut toujours s'abriter derrière les Etats, les Etats derrière l'ONU, et les pays européens derrière l'Union Européenne. Le système institutionnel, tel qu'il est organisé, fait qu'il est très facile de rejeter sur d'autres la responsabilité d'une non-intervention face à un génocide ou à un crime contre l'humanité.

Dans ce nouveau contexte, les nombreuses exigences de la maîtrise de la violence passent par trois fonctions clés : savoir, vouloir, pouvoir.

Elles doivent permettre de dégager quelques grandes lignes des entreprises à conduire pour la rénovation des systèmes de sécurité. Le savoir est prioritaire : il s'agit de comprendre les situations conflictuelles. Le vouloir est impératif car il décline la gamme de l'intelligence qui reste maîtresse des antagonismes entre les hommes. Le pouvoir en est l'aboutissement, par la constitution de systèmes de sécurité éprouvés et performants.

Le « savoir » doit donc être développé et mis au service du « vouloir » et du « pouvoir ».

Pour ce faire, les rôles du politique et du militaire doivent être redéfinis dans une très grande cohérence. En effet, les conflits contemporains donnent souvent l'impression d'être conduits dans la confusion, les militaires se mêlant de diplomatie pour laquelle ils ne devraient avoir – par définition – aucune compétence ; les diplomates se découvrant à leur tour des talents de tacticiens ou de logisticiens ; les journalistes émettant, quant à eux, des avis sur la conduite des opérations.

Dans la stratégie de dissuasion, le politique détenait tout l'espace stratégique dans lequel le militaire était un figurant. Dans une stratégie de prévention, les soldats ne peuvent plus être cantonnés dans le rôle de techniciens qu'ils affectionnent souvent.

Par conséquent il faut réhabiliter le soldat et lui rendre sa fonction stratégique auprès du politique car pour prendre les décisions aujourd'hui, l'alliance du politique et du militaire est devenue indispensable.

« La violence a au moins cette exigence : au-delà des conflits qu'elle déclenche et alimente, elle réclame qu'on fasse confiance au soldat pour tenter de la comprendre et entreprendre de la maîtriser »<sup>1</sup>.

En conclusion, il semble que l'exigeante devise du maréchal de LATTRE « ne pas subir » reste particulièrement pertinente et son application dans le cadre de la maîtrise de la violence apparaît comme un facteur de succès déterminant.

En effet, l'anticipation permet plus que jamais au stratège d'articuler son raisonnement autour des trois pivots de la prise de décision que sont la concentration des efforts, la liberté d'action et l'économie des forces.

1. Eric de la Maisonneuve, La violence qui vient, arléa.